

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 14 août 2023

[REDACTED]

**OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. (dossier) : 2023-31**

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents du 21 juillet dernier, relative à : « pour la période du 1er janvier 2020 et jusqu'au 31 mai 2023: les ordres du jour, les compte-rendus et les procès-verbaux des réunions du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) et du comité d'éthique de la Santé Publique (CESP). ».

Une partie des documents visés par votre demande ont déjà été fournis en réponse à des demandes antérieures, soit les demandes 2022-47, 2022-69 et 2023-13. Pour ces documents, nous vous invitons à vous référer à la section de notre site Web afin de les consulter : <https://www.inspq.qc.ca/institut/diffusion-de-l-information/demandes-d-acces-a-l-information>. Pour les autres documents, vous les trouverez en pièces jointes. Certains passages ont été caviardés en vertu des articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels lorsqu'ils comportaient des renseignements personnels pour lesquels les personnes concernées n'ont pas consenti à leur communication, ou en vertu des articles 37 et 39 lorsqu'il s'agissait de passages délibératifs faisant état d'avis, de recommandations ou d'analyses.

Une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information est annexée.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

*Éric Bédard*  
*pour*

[REDACTED]

**Julie Dostaler**  
**Secrétaire générale**

p. j. - Documents (4)  
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2023-8851